



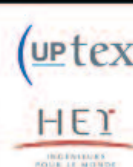
Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2013

Pour rendre hommage à Théophile Legrand (fondateur de l'industrie lainière à Fourmies dans le Nord de la France), une fondation a été créée en 2007 par Christian Cambier, descendant de Théophile Legrand et son épouse Dominique. Cette Fondation est présidée par le Chancelier de l'Institut de France, Gabriel de Broglie, avec comme principal administrateur le paléontologue Philippe Taquet, Président de l'Académie des sciences. Deux Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile sont décernés chaque année depuis 2009. D'une valeur de 18 000 €, ces deux Prix récompensent deux chercheurs ou étudiants pour la création originale d'une matière, d'une fibre ou d'une étoffe dans le domaine des textiles techniques ou intelligents, d'un nouveau textile design innovant ou de nouveaux procédés de production industrielle textile. Le but est de favoriser l'innovation, la recherche, l'émulation et l'imagination en mettant en lumière la création technique et industrielle.

The 2013 Théophile Legrand International Prize for Textile Innovation

In honor of Théophile Legrand, founder of the wool industry in Fourmies, northern France, the Théophile Legrand Foundation-Institut de France was created in 2007 by Christian Cambier, descendant of Théophile Legrand and his wife Dominique. Gabriel de Broglie, Chancellor of the Institut de France, currently chairs the foundation, with the main administrator paleontologist Philippe Taquet, President of the Academy of Sciences. Since 2009, two Théophile Legrand awards have been granted annually. With a value of € 18,000, these two awards celebrate two distinguished researchers and/or students that have created original material, fiber or fabric in the field of technical textiles; or an innovative textile design and/or a new textile industrial production technique. The goal is to foster innovation, research, and imagination by showcasing emerging technical and industrial creations.

www.theophilelegrand.com



Un Prix **Théophile Legrand** de l'**Innovation Textile** devenu incontournable !



Le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2013 sera décerné le **samedi 5 octobre à 16 heures au centre des conférences de la Station Touristique du ValJoly à Eppe-Sauvage** (France - 59). Les dossiers de candidatures doivent être envoyés avant le **31 juillet 2013 à minuit**. La Station du ValJoly est située à 20 kilomètres de Fourmies, la ville natale de Théophile Legrand et à 3 kilomètres de Liessies où Théophile Legrand possédait un tissage et une unité de dégraissage de la laine.

Un Prix qui débouche sur des produits concrets et de nombreuses applications

Ce Prix est une référence auprès des plus grandes écoles internationales d'ingénieurs textiles et de l'industrie textile. En débouchant sur des produits concrets, l'obtention de ce Prix est une reconnaissance internationale importante sur le CV d'un lauréat.

L'invention de Gauthier Bedek, le lauréat du Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2010 avec son textile auto-rafraichissant, sera commercialisée par Damart dès le 10 mai 2013. Plusieurs autres lauréats sont également entrés dans une phase de pré-industrialisation de leur invention. Textile « dépolluant », « intelligent », « retard au feu », « auto-rafraichissant », « antichoc et isolant acoustique », « autonettoyant et antibactérien », « détecteur d'obstacles » ou « capteur/ effecteur filamentaire », les quatre premières éditions du prix ont récompensé des procédés parfois révolutionnaires, qui trouvent aujourd'hui des applications dans de nombreux domaines : médical, militaire, sportif, aéronautique, développement durable, aide aux personnes handicapées...

La notoriété du Prix dépasse les frontières de l'Europe !

Avec des candidats venus de toute la planète (Amérique du Nord, Asie,

Afrique, Europe, Moyen-Orient...), le Prix Théophile Legrand est devenu en 4 ans le plus important au niveau mondial. Il est le mieux doté dans le domaine de l'Innovation Textile (18 000 € de prix). Depuis sa création en 2009, 48 candidats ont postulé au Prix Théophile Legrand.

Originaires de 19 nations différentes (USA, Chine, Grande Bretagne, Italie, France, Allemagne, Belgique, Pakistan, Lituanie, Turquie, Égypte, Thaïlande, Bangladesh, Inde, Roumanie, Mali, Tunisie, République du Kazakhstan et Hongrie), ces 48 candidats sont issus des 24 plus grandes universités, écoles d'ingénieurs textiles ou laboratoires de recherche textile en Europe, en Asie et en Amérique du Nord (USA, Chine, France, Allemagne, Belgique, Grande Bretagne, Italie, Hongrie, Roumanie et Turquie).

Un impact médiatique en forte progression

L'impact médiatique du Prix est très important en France (France Télévision, Le Monde, AFP, Fashionmag, La Voix du Nord, Agence Nationale de la Recherche, textile.fr, Inov24, Magazine M&T2, sites Internet spécialisés dans le textile et l'innovation, sites Internet des Universités et des Ecoles Textiles, médias locaux et régionaux...), ainsi qu'en Europe et dans le monde (Wikipedia, Journal Kohan Textile, Site Internet des inventions en Europe, www.i4u.com, Witty Sparks, www.fibre2fashion.com,

directo-e.com, Site Internet europeanline, uia.be, autex...).

Une référence internationale

Le Prix Théophile Legrand est cité en exemple par de grandes entreprises françaises (Damart, Décathlon-Oxylane) et par plusieurs institutions reconnues dans le monde (L'Institut Français de la Mode, La cité des sciences et de l'industrie à Paris, le CETI à Roubaix-Tourcoing...).

L'objectif de la Fondation est de rendre le Prix de l'Innovation Textile incontournable auprès des grands chercheurs textiles.



Théophile Legrand et l'Innovation Textile



Théophile Legrand (1799 – 1877) est un capitaine d'industrie visionnaire qui a consacré sa vie à développer Fourmies et l'industrie textile au XIX^e siècle. Théophile Legrand est considéré par les historiens nordistes comme étant le « Père de l'industrie lainière », et le « Père de la ville Fourmies ». C'est sous son impulsion, que la ville de Fourmies va devenir dès 1869 un centre mondial de laine peignée de premier ordre. C'est en suivant son exemple que ses enfants et les industriels de la région de Fourmies décrocheront en 1910 le titre de Capitale mondiale de la laine peignée.

L'innovation textile a toujours été au cœur des préoccupations de Théophile Legrand. Il fut le promoteur obstiné d'une réussite industrielle inattendue, qui a débouché sur la naissance d'une ville « champignon », que rien ne prédestinait à un tel développement. Soixante ans de travail opiniâtre d'un homme éclairé, faisant fi des périls, des angoisses, des jours sans repos et des nuits sans sommeil, feront du village de Fourmies, qu'il aimait tant, la ville du fil de laine peignée le plus fin au monde.

Aujourd'hui, les villes de Fourmies, de Roubaix et toute l'industrie textile peuvent être reconnaissantes envers ce précurseur de l'industrie lainière. Cet homme éminent avait fait de la droiture et de la générosité les forces intangibles de son action industrielle innovante. Théophile Legrand méritait bien une Fondation et un Prix de l'Innovation Textile à son nom.

Les premiers lauréats

2009

1^{er} Prix

Aurélien Cayla (France)

pour l'invention d'un textile « intelligent » détecteur de températures spécifiques.

2^e Prix

Christelle Reti (France),

créatrice d'un nouveau textile « retard au feu » utilisé depuis par l'armée française.

2010

1^{er} Prix

Gauthier Bedek (France),

le créateur d'un textile « auto-rafraichissant » commercialisé depuis par Damart.

2^e Prix

Mohamed Abounaïm (Bangladesh),

l'inventeur d'un nouveau textile antichoc et isolant acoustique.

2011

1^{er} Prix

Munir Ashraf (Pakistan),

créateur du textile « autonettoyant » et « antibactérien ».

2^e Prix

Senen Kurşun Bahadır (Turquie)

pour son invention du « textile détecteur d'obstacles ».

2012

1^{er} Prix

Pierre-Alexandre Bourgeois (France),

créateur d'un textile dépolluant (pour traiter l'air et l'eau).

2^e Prix

Mohamed Bouraoui Kechiche (Tunisie),

l'inventeur d'un capteur/ effecteur filamentaire piézoélectrique et pyroélectrique, intégrable dans différentes structures textiles.

Les membres du jury et le comité des experts 2013

Le comité de sélection est composé de membres du jury et du comité des experts. Il est présidé par :

M. Christian Cambier

le fondateur de la Fondation Théophile Legrand. Institut de France, PDG et fondateur de la société de gestion Prigest à Paris.

Les membres du jury :

M. Yves Dubief

Président de l'Union des Industries Textiles, PDG de Tenthorey S.A. à Eloyes.

M. Dominique Jacomet

Directeur de l'Institut Français de la Mode à Paris et Professeur Permanent.

M. Patrice Gallant

Président de CLUBTEX, le groupement des industriels du textile technique.

M. André Beirnaert

Président du Pôle UP-tex
Pôle de Compétitivité Textile européen.

M^{me} Dominique Cambier

Membre fondateur de la fondation Théophile Legrand – Institut de France.

M. Yves Cambier

Membre de la fondation Théophile Legrand – Institut de France.

M. Louis de Genouillac

Responsable de la communication et chargé de mission au bureau des fondations à l'Institut de France à Paris.

M. Paul Schuler

Coordinateur du Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile.

> Le comité des experts :

M^{me} Brigitte Defoort

Experte en matériaux et procédés chez Astrium Space Transportation – EADS.

M^{me} Emmanuelle Butaud Stubbs

Déléguée Générale de l'Union des Industries Textiles.

M. Michel Caillibotte

Responsable des Innovations Textiles - R&D du laboratoire Damart à Roubaix.

P^r Paul Kiekens

Secrétaire Général d'AUTEX (Association of Universities for Textiles) - Enseignant/chercheur à l'Université de Gand en Belgique.

P^r Vladan Koncar

Directeur du laboratoire GEMTEX à Roubaix.

P^r Ludovic Koehl

Professeur-chercheur à l'ENSAIT à Roubaix.

P^r Denis Deranton

Responsable du laboratoire TIMTEX et Enseignant - chercheur à l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieurs de Lille (HEI).

P^r Jean-Yves Drean

Enseignant/chercheur à l'Ecole Nationale Supérieure de Haute Alsace à Mulhouse (ENSIA).

M. Guy Nemoz

Consultant spécialisé en « textile technique et innovant ».

M^{me} Catherine Donnadieu

Journaliste et Consultante spécialisée en « textile technique et innovant ».

M. Xavier Thierry

Directeur Mécénat et Développement à l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieurs à Lille (HEI), ancien Responsable des Textiles Techniques de la société DYLCO à Bertry.

M. François-Xavier Delatte

Président de l'entreprise Textile technique Duflo SAS à Caudry.

M. Jean-François Bracq

Secrétaire Général de CLUBTEX et représentant du Pôle UP-Tex.

Retour sur le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2012



Abbaye Royale de Chaalis



Cérémonie 2012

L'inventeur du textile dépolluant reçoit le Prix de l'Innovation Textile 2012 !

Le premier Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2012, d'une valeur de 10 000 €, a été remis le dimanche 7 octobre à l'Abbaye Royale de Chaalis (Oise) au Français **Pierre-Alexandre Bourgeois** : l'inventeur du « textile dépolluant », par **Philippe Taquet**, actuel Président de l'Académie des sciences. Le second Prix de 8 000 € a été décerné par **Bernard Esambert**, ancien Président de l'Institut Pasteur, Vice-président du groupe Lagardère et ancien conseiller du Président de la République Georges Pompidou de 1969 à 74, au tunisien **Mohamed Kechiche**, créateur d'un capteur / effecteur filamentaire « piézoélectrique » et « pyroélectrique » de faible diamètre, intégrable dans différentes structures textiles. 250 personnes ont assisté à cette cérémonie.

Des innovations très techniques

Parmi les inventions proposées en 2012 on retiendra la création d'un raidisseur textile intégré, d'un nouveau Textile bio-sourcé et bio-actif, d'un afficheur textile à changement de couleur, de fibres textiles argentées et d'une nouvelle méthodologie d'éco-conception de produits textiles qui à terme pourrait faire économiser jusqu'à 30 % de consommation d'eau !

Un nouveau processus de tissage pour créer des structures mobiles dans le domaine du design textile avait également été proposé au comité de sélection des lauréats composé de diverses personnalités du monde du textile.

14 candidats de 9 nationalités différentes

Depuis sa création en 2009 à Fourmies dans le Nord, par Christian et Dominique Cambier, ce Prix de l'Innovation textile n'a cessé de gagner en notoriété dans le milieu scientifique. Aujourd'hui, 24 des 30 plus grandes universités textiles ou laboratoires de recherche textile participent au Prix Théophile Legrand. Sur la soixantaine de doctorants textiles dans le monde, 14 candidats (pour 13 projets) ont concouru en 2012. Originaires de France, du Pakistan, de Turquie, de Roumanie, du Mali, de Chine, de Tunisie, de République du Kazakhstan et de Hongrie, ces chercheurs étaient issus des plus grandes universités et écoles d'ingénieurs textiles (ENSAIT - GEMTEX à Roubaix, Université de Lyon 1, Ecole Nationale Supérieure et Université de Mulhouse, Université technique de Dresden et de Niederrhein en Allemagne, Université de Budapest en Hongrie, Université d'Iasi en Roumanie, Université de Gent en Belgique, « Tianjin Polytechnic University » en Chine, « Istanbul Technical University » en Turquie...).

Premier Prix de l'Innovation Textile 2012



Pierre-Alexandre Bourgeois (France) :

Docteur en chimie des matériaux à l'Université Claude Bernard de Lyon 1 Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon et en collaboration avec l'entreprise Brochier Technologies - Actuellement Ingénieur R&D intégré au laboratoire « Corporate Research » du Centre Technique Client Européen 3M France en région parisienne. Il est âgé de 30 ans.

Cet ingénieur a conçu PHOTEX : un nouveau matériau textile dépolluant photocatalytique pour application au traitement de l'air ou de l'eau. L'invention permet de capter et de retenir les molécules de pollution. Il change de couleur et s'illumine en fonction de la densité de la pollution dans l'air. Cette innovation est considérée comme un enjeu primordial de santé publique pour les années à venir, dans un monde où nous passons 90% de notre temps dans des milieux clos (maison, transport, bureau...) entourés de substances organiques qui peuvent être nocives. Les résultats de PHOTEX ont permis de convaincre un industriel d'aller vers le développement d'un équipement pilote et de tester en condition professionnelle le textile dépolluant. D'autres applications (comme le traitement des eaux) sont actuellement à l'étude.

Second Prix de l'Innovation Textile 2012

Mohamed Bouraoui Kechiche (Tunisie) :

Doctorant en mécanique à l'Université de Haute Alsace et au laboratoire LPMT à Mulhouse. Il est âgé de 26 ans.

Ce chercheur a développé des composites filamenteux intégrables dans différents types de structures textiles, capable de relever des informations de déformations, de changements de températures et sur la longévité de la matière textile.

Epaulé dans ses recherches à l'Université et au laboratoire de Mulhouse par le professeur Jean-Yves Drean, cette récompense internationale devrait permettre à son invention d'aboutir très rapidement à une transférabilité industrielle. Cette invention a fait l'objet d'un dépôt de brevet par la société d'accélération de Transfert Technologique

SATT-Conectus Alsace. Plusieurs entreprises telles que Faurecia Division Automobile et Piezotech, fabricant de polymères fluorés sont intéressées par cette invention.



« Trop chaud, moi ? Jamais ! » avec le textile auto-rafraîchissant de **Gauthier Bedek**

Du Prix Théophile Legrand 2010 à la commercialisation par **DAMART** en 2013

Le premier textile intelligent bioactif « auto-rafraîchissant » inventé par **Gauthier Bedek**, récompensé en 2010 par le Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile, sera commercialisé dès cette année [10 mai 2013] sous la marque « Océalis » de Damart. Pour la Fondation Théophile Legrand – Institut de France, c'est une grande fierté d'avoir honoré cette invention révolutionnaire pour le monde du textile et ce chercheur lillois de 30 ans, ancien doctorant de l'ENSAIT à Roubaix, aujourd'hui Professeur-chercheur à l'école des Hautes Etudes d'Ingénieur (HEI) de Lille. C'est une occasion supplémentaire de confirmer que le Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile débouche sur des produits concrets ! Plusieurs précédents lauréats sont entrés dans une phase de pré-industrialisation de leur invention, à l'image de Christelle Reti en 2009, Mohamed Abounaïm en 2010, Pierre-Alexandre Bourgeois et Mohamed Bouraoui Kechiche en 2012.

Un textile surprenant et révolutionnaire !

Gauthier Bedek a mené ses travaux de recherche au sein de l'équipe R&D Damart et au laboratoire Gemtex à Roubaix de 2008 à 2010. Les membres du jury et les experts du Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile, réunis le 29 septembre 2010 à Paris, avaient estimé que le projet de ce candidat était « le plus abouti, le plus original, le plus innovant et le plus surprenant des nouveaux textiles de demain ».

En inventant un textile visant à améliorer le confort thermique en environnement chaud ou à la suite d'un effort physique, Gauthier Bedek avait fait la différence sans aucune contestation possible, en présentant un textile, qualifié par certains membres du jury comme étant « révolutionnaire » !

Depuis l'obtention de son Prix de l'Innovation Textile en 2010, Gauthier Bedek a poursuivi ses recherches jusqu'en 2012, afin d'améliorer notamment la résistance au lavage, ainsi que la sensation de fraîcheur immédiate et constante. Après trois années de travail acharné mené sous la responsabilité de **Michel Caillibotte**, responsable du laboratoire R&D Damart, les résultats sont sensationnels ! Ils permettent à Damart de lancer la production et la commercialisation des premiers T-shirt prêt-à-porter femme et T-shirt sport homme de la gamme auto-rafraîchissante d'Océalis. Les premiers exemplaires seront livrés dans les magasins à compter du 10 mai 2013.



Damart : au cœur de l'innovation textile depuis 60 ans !



Spécialiste des matériaux thermorégulants : la société Damart est née en 1953 à Roubaix dans le Nord de la France, avec la mise au point du Thermolactyl, « la première fibre à chaleur active ». Damart est aujourd'hui leader du marché Senior en France. Sa clientèle est fidèle et multi générationnelle, avec en cœur de cible les femmes de 50 ans et plus. Toujours aux mains de ses fondateurs, Damart est la seule entreprise de cette taille à diffuser

ses collections de prêt-à-porter en multi canal (magasins, catalogue, et site internet). Elle est également la seule à les garantir à vie. Avec sa nouvelle marque « Damart Sport » et les vêtements rafraîchissants « Océalis », Damart s'ouvre en 2013 à une nouvelle clientèle jeune et active.

Chiffres-clés 2013 : 444 M€ de CA, 1900 salariés, 80 points de vente en France et 3 millions de clients.

Un T-shirt auto-rafraîchissant testé par la championne Christine Arron

Suite à une activité physique soutenue ou par forte canicule, rien de mieux qu'un vêtement auto-rafraîchissant pour évacuer la transpiration et réduire rapidement la température du corps. Le secret d'Océalis, ce sont les millions de micro-particules greffées sur les fibres qui agissent comme autant de bulles de fraîcheur. Elles activent le tissu et le rendent ainsi « intelligent ». A l'intérieur de ces microparticules, une structure cristalline organique, protégée par une membrane microporeuse, réagit à la

chaleur corporelle. Par une modification de son état, elle déclenche un effet rafraîchissant, naturel et durable au sein du textile. Le premier tee-shirt bioactif auto-rafraîchissant a été testé avec succès par la championne d'Europe du 100 m et championne du monde de relais 4 x 100 m Christine Arron. Ces nouveaux vêtements réagissent à la chaleur du corps et déclenchent jusqu'à trois niveaux de fraîcheur au sein du textile. Ces fibres bioactives ne craignent ni les frottements ni les lavages en machine.

Un textile qui fait fondre la température !

Les sportifs ou ceux qui travaillent dans des conditions de chaleur intense sont les premiers concernés par ce nouveau vêtement. **Gauthier Bedek** explique qu'il avait obtenu ce résultat étonnant, « en mettant à profit une réaction physico-chimique qui, avec l'apparition de la transpiration, va dissoudre du xylitol, encapsulé grâce à un procédé novateur. Cette nouvelle technologie permet de

former une membrane semi-perméable autour du produit obtenu, qui va alors absorber l'énergie et donc la chaleur ». Ce textile provoque ainsi une baisse de la température immédiate et constante. Ce tissu a la particularité d'être à la fois autonome, réversible, fin, respirant, anti-odeur, confortable et non dangereux. Il est désormais garanti à vie par la société Damart, propriétaire du brevet.

ARTICLE 1

OBJET DU CONCOURS

À l'initiative de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France, créée en 2007 par Dominique et Christian Cambier, deux prix de l'innovation sont décernés chaque année depuis 2009. Ces prix récompensent deux chercheurs ou doctorants, capables d'inventer le textile de demain, pour la création originale d'une fibre, d'une étoffe ou de nouveaux procédés de production industrielle textile.

Les candidats peuvent présenter des travaux de recherche, en cours de réalisation. Le but est de favoriser l'innovation textile, la recherche, l'émulation et l'imagination en mettant en lumière la création technique ou industrielle.

La création d'un produit nouveau, d'une nouvelle application ou l'intégration d'une nouveauté dans un produit existant conçu avec un matériau souple ou un matériau textile avancé, est considérée comme étant de l'innovation textile. Elle permet de créer des nouveaux marchés et de la valeur ajoutée, par des réponses appropriées aux besoins des entreprises ou des consommateurs de textiles innovants. Un matériau souple est un produit ayant des propriétés flexibles, qui peut aisément se déformer, se courber, se plier sans se rompre.

Un projet de design textile innovant peut être retenu si le candidat ou l'équipe de chercheurs est en mesure de prouver son implication totale dans la conception du projet et du produit, ainsi que dans l'invention des nouvelles matières utilisées. Les critères de sélection sont les mêmes que pour les inventeurs de nouvelles fibres textiles ou de nouveaux procédés de production textile, c'est-à-dire la créativité, l'originalité, l'innovation et la transférabilité au processus industriel.

ARTICLE 2 - ORGANISATION

Le Prix de l'Innovation Textile 2013 est organisé par la Fondation Théophile Legrand – Institut de France et son prestataire Paul Schuler de l'agence SP&C à Fourmies, avec le soutien d'AUTEX (Association of Universities for Textiles – Europe / China/USA), de l'UIT (Union des Industries Textiles), du CLUBTEX (le groupement des industriels des textiles techniques en France et en Belgique), de l'IFM (Institut Français de la Mode), du Pôle de compétitivité UP-tex, du Département Textile de l'Université de Gand (Gent) en Belgique, du laboratoire GEMTEX à Roubaix, des entreprises Duflot Industrie SAS, Astrium EADS, Tenthorey et Prigest, des plus grandes écoles françaises d'ingénieurs textiles (l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix, l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille, l'Institut Technique et Chimique de Lyon, l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Sud Alsace et l'Université de Haute Alsace à Mulhouse), de l'écomusée de l'avesnois et de l'association Escapades Sambre-Avesnoises à Fourmies.

ARTICLE 3

CRITERES DE SELECTION

Ne peuvent concourir au Prix de l'Innovation Textile 2013, les lauréats du Prix Théophile Legrand 2012, ainsi que les responsables des structures, laboratoires ou organismes qui participent à la sélection des lauréats.

La sélection sera effectuée en 3 temps :

- 1 - Vérification de l'éligibilité des candidatures par le coordinateur avant le 31 juillet 2013
- 2 - Sélection des lauréats par les membres du jury et du comité des experts en septembre 2013
- 3 - Validation des deux lauréats par le Conseil d'Administration de la

Fondation avant la fin septembre 2013.

Les dossiers devront être envoyés avant le 31 juillet 2013, obligatoirement par e-mail : theophile-legrand@hotmail.fr

Le coordinateur du Prix s'engage à envoyer un e-mail de confirmation en retour de chaque courriel reçu.

Les documents / objets / fibres / tissus ou prototypes qui ne peuvent pas être numérisés, doivent être envoyés à l'adresse suivante :

**Paul Schuler / Agence SP&C
Prix Théophile Legrand
B.P. 40 035
59612 Fourmies Cedex - France**

Pour être retenus, les candidats doivent respecter les règles suivantes :

- > Ce concours international est ouvert aux chercheurs, aux doctorants ou aux étudiants de niveau Master minimum.
- > L'innovation présentée doit être réalisable et reproductible dans des conditions raisonnablement rentables. Sa fonctionnalité et son utilité doivent être reconnues ou facilement identifiables.
- > Les candidats doivent impérativement soigner leur présentation par une qualité d'images (photos, synthèse, croquis..) et une mise en page irréprochable.
- > Le projet peut être présenté par un candidat individuel ou par une équipe de chercheurs.

Les projets textiles devront répondre aux critères suivants :

- Originalité
- Innovation
- Transférabilité au processus industriel (Si un prototype existe, il devra être présenté lors de la remise des Prix.)

ARTICLE 4

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures devront être rédigés en français ou en anglais. Sur toutes les pages du dossier, merci de mentionner en bas à droite : le nom du candidat ou de l'équipe de chercheurs / le nom du projet innovant / Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2013

Les dossiers devront inclure les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature
- Un curriculum vitæ détaillé du candidat
- Le nom de l'invention développée par le candidat
- Une notice de présentation des travaux réalisés et/ou des projets de recherche (5 pages au maximum)
- Des photos, croquis ou vidéos qui permettent d'illustrer le projet
- L'état de l'art et la liste des contacts des entreprises ou des partenaires associés au développement de l'innovation
- Une lettre de garantie, de certification ou d'authentification du projet signée par le responsable du laboratoire
- S'il y a lieu, une liste des publications parues rendant compte des travaux déjà effectués (rapports, articles, ouvrages...)

ARTICLE 5

COMPOSITION DU JURY

Les lauréats sont désignés par un jury composé par des représentants de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France, du responsable de l'organisation du prix, des partenaires de la Fondation et par des experts dans le domaine de la recherche, de l'industrie et de l'innovation textile.

ARTICLE 6

DÉCISION DU JURY

La participation à ce Concours International implique, pour tous les candidats, la prise de connaissance et le respect du présent règlement, ainsi que l'acceptation par lui des critères de sélection du jury, tels qu'ils sont précisés à l'article 2 du règlement.

Le comité de sélection se réunira en septembre 2013 à Paris.

Les décisions du jury sont soumises à l'approbation souveraine du Conseil d'Administration de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France présidé par Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut de France.

Ce Conseil d'administration sera convoqué avant la fin septembre 2013. Les membres du jury, les experts et le Conseil d'Administration de la Fondation ne sont pas dans l'obligation de motiver leurs décisions, qui sont sans recours.

La désignation des deux lauréats est annoncée par courriel dans les 48 heures qui suivent la délibération du Conseil d'Administration de la Fondation, à l'ensemble des candidats et des partenaires du Prix de l'Innovation textile 2013.

ARTICLE 7

MONTANT DES PRIX

1^{er} PRIX : 10.000 €.

2^e PRIX : 8.000 €

Les lauréats sont autorisés à se prévaloir librement du prix qui leur sera attribué et qui est destiné à promouvoir la notoriété de leur projet.

Les lauréats devront s'engager à faire figurer sous toute forme de communication liée à leur projet, pendant au moins 2 années, la mention : « Lauréat de la Fondation Théophile Legrand – Institut de France ».

ARTICLE 8 - REMISE DES PRIX

Les Prix Théophile Legrand 2013 seront remis le samedi 5 octobre 2013 à 16 heures au centre de conférences de la Station Touristique du ValJoly – Eppe Sauvage (dans le Nord, à 20 kilomètres de Fourmies). Les deux lauréats s'engagent à être présents à la cérémonie pour recevoir leur Prix. Ils devront présenter leur projet à l'aide d'un support multimédia.

ARTICLE 9

COMMUNICATION - PRESSE

DIFFUSION DE L'INFORMATION

Les candidats garantissent l'exactitude des renseignements qu'ils produisent et qu'ils devront justifier à la demande du jury. Ils doivent s'engager sur l'honneur d'être les auteurs des projets présentés. L'organisation du concours pourra faire l'objet d'opérations de communication multimédias, notamment en direction de la presse.

Les candidats autorisent par avance la Fondation Théophile Legrand – Institut de France à utiliser leur nom et à présenter leurs projets dans toute manifestation publique ou promotionnelle liée au Prix, sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que les prix prévus pour les lauréats à l'article 7.

Les candidats renoncent, pour les besoins de ce concours, à revendiquer tout droit sur leur image et acceptent la diffusion des photographies et vidéos pouvant être prises à l'occasion de la remise des prix.

Les lauréats autorisent par avance la Fondation Théophile Legrand – Institut de France à faire état de la réalisation des projets décrits dans leur dossier de candidature. Ils devront faire part expressément des documents ou des informations dont ils souhaiteraient conserver la confidentialité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de réclamation d'un tiers.

ARTICLE 10 - CONFIDENTIALITÉ

Le contenu technique des dossiers de candidature et les délibérations du jury restent confidentiels. Les membres du jury et les personnes qui auront eu connaissance des dossiers de candidature sont tenus à une stricte confidentialité quant au contenu des projets et lorsque le candidat le mentionne expressément dans son dossier.

Un accord de confidentialité sera signé par l'ensemble des membres du jury.

ARTICLE 11 DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les candidats sont propriétaires du projet soumis au concours. Il leur appartient de prendre des précautions en protégeant leur innovation auprès des instances appropriées. L'organisation décline toute responsabilité en cas de préjudice concernant la protection des innovations.

Les droits de propriété intellectuelle auxquels peut prétendre le projet ou la création, la conception ou l'invention contenus dans le dossier restent la propriété exclusive des candidats à l'issue du Prix. Les membres du jury et les organisateurs du concours ne peuvent être tenus juridiquement responsables en cas de publication par un tiers ou par les candidats des travaux protégés.

Les candidats déclarent sur l'honneur être titulaires de l'ensemble des droits attachés à leurs projets et s'engagent à relever et garantir les organisateurs du Prix International Théophile Legrand de l'Innovation Textile de toute condamnation qui serait prononcée contre eux sur la base d'une violation d'un droit de propriété intellectuelle attaché au projet présenté.

ARTICLE 12 - LOGISTIQUE

Les lauréats du Prix Théophile Legrand de l'Innovation Textile 2013 et un accompagnateur de leur choix seront pris en charge par le coordinateur pour leur hébergement au ValJoly lors de la remise des Prix le 5 octobre 2013. Ils auront accès gratuitement à l'ensemble des manifestations prévues à cet effet.

ARTICLE 13 OBLIGATIONS LÉGALES

Protection des données personnelles : tout participant reconnaît être informé que les informations recueillies sont nécessaires pour la participation au concours et que ces informations, portées à la connaissance des organisateurs, feront l'objet d'un traitement informatique.

Au regard de l'article 27 de la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6

janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données et informations les concernant en écrivant au coordinateur du Prix Théophile Legrand de l'Innovation textile.

Le règlement du concours est déposé à l'Institut de France à Paris. Il peut être obtenu sur simple demande auprès du coordinateur du Prix et de l'Institut de France ou sur le site Internet de la fondation :

www.theophilelegrand.com et sur le blog du Prix Théophile Legrand : www.prixtheophilelegrand.com

Le présent concours est soumis exclusivement au droit français.

ARTICLE 14 MODIFICATION ET ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le Prix 2013 en cas de force majeure ou si des circonstances extérieures l'exigent et ce, sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de pertes de courrier, papier ou électronique, de problèmes d'acheminement ou de toute défaillance ayant empêché ou limité la participation au concours [défaillances des sites Internet, de la messagerie ou réseaux sociaux...].

ARTICLE 15 OBLIGATIONS DU CANDIDAT

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.

RENSEIGNEMENTS / CONTACTS :

Paul Schuler,

coordinateur du Prix International Théophile Legrand de l'innovation Textile 2013

Téléphone :

+ 33 (0)6 62 85 60 11
ou + 33 (0)3 27 60 73 96

Courriel :

theophile-legrand@hotmail.fr

Adresse postale :

Paul Schuler / Agence SP&C - Prix Théophile Legrand - B.P. 40 035 - 59 612 Fourmies Cedex- France

Site Internet :

www.theophilelegrand.com

Louis de Genouillac,

Institut de France

Téléphone :

+ 33 (0)1 44 41 44 20

Courriel :

l.degenouillac@institut-de-france.fr

Adresse postale :

Les Fondations de l'Institut de France - 23 quai Conti - 75 270 Paris Cedex 06 - France

Site Internet :

www.institut-de-france.fr

Retrouvez toute l'actualité de la Fondation sur Internet :
www.theophilelegrand.com



Les grandes dates de la saga Théophile Legrand

8 mars 1799

Naissance de Louis Théophile Legrand à Fourmies. Il est le descendant d'une famille fourmisiennne qui dès le XVIII^e siècle fabriquait le fil à dentelle, puis du coton.

1806, 1807 et 1808

Décès de la mère, du petit frère et de la petite sœur de Théophile Legrand.

1810

Construction par Louis-Joseph Legrand, père de Théophile Legrand d'un retordage de fils spéciaux adossé à une filature de coton (Filature dite « la vieille » détruite en 1896).

11 novembre 1819

Théophile Legrand épouse au Puy en Velay Hélène Joséphine Labilherie, dont il aura six enfants. Durant 5 ans, il prend la tête de la maison de commerce de son beau-père, décédé un an plus tôt.

Avril 1825

Création par Théophile Legrand de la première filature de laine à Fourmies. Elle était située dans le centre de Fourmies, qui comptait à cette époque 2 000 habitants.

Octobre 1825

Théophile Legrand équipe son usine de « pompes à feu » (les premières machines à vapeur).

De 1830 à 1860

Il améliore le système de dégraissage de la laine pour le rendre moins pénible aux ouvriers. Il ouvre des unités de dégraissage à Liessies (59) et à Anor (59) où les eaux sont plus abondantes. Au lieu de vendre le fil produit, il entreprend de le faire tisser lui-même, avec la création d'une filature et d'un tissage à Wignehies (59).

De 1838 à 1848

Conseiller d'Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

1841

Construction du château Théophile Legrand dans le quartier de la Marlière à Fourmies.

De 1843 à 1877

Conseiller Municipal de Fourmies. Bien qu'élu en tête à chaque élection, il ne brigue jamais la place de maire. Il laisse cette fonction à ses cousins Pierre Joseph et César Auguste Legrand.

1848

Il est nommé Commandant de la Garde Nationale.

De 1848 à 1852

Conseiller Général du Nord du canton de Trélon, fonction au cours de laquelle il s'attache à sortir Fourmies de son enclavement, en prenant à bras le corps les dossiers des chemins vicinaux.

1855

Médaille de Première Classe et reconnaissance mondiale de la profession à l'Exposition Universelle de Paris pour sa laine fine peignée « la trame 240 ». Il obtiendra de nouvelles récompenses aux Expositions Universelles de 1862 et 1867.



Historique réalisé d'après les recherches effectuées par Jean-Louis Chappat, biographe de Théophile Legrand.

1856

Construction de l'Usine du Malakoff. Cette filature fut la plus importante de Fourmies jusqu'à la fin des années 1960. Elle a compté jusqu'à 700 salariés.

17 février 1857

Important incendie de sa première filature dénommée « la neuve » ou « du Village ».

1858

Projet de création d'une société de Secours Mutuel (qui se concrétisera en 1865, avec le soutien de son ami filateur et futur maire de Fourmies Edouard Flament.

1858/1859

Théophile Legrand équipe de semi-renvideurs puis de renvideurs son usine du Malakoff. Il lui adjoint ensuite un tissage mécanique qui lui permet d'augmenter sa production en améliorant la qualité. Il fait tisser dans le Cambrésis, à Marez, Poix et Béthencourt, les tissus que ses machines ne suffisent plus à produire dans la région de Fourmies.

Juillet 1860

Il est entendu comme expert par la commission d'enquête du Conseil Supérieur de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie dans le cadre de la renégociation du traité de commerce avec l'Angleterre.

1863

Il a sous ses ordres près de 1700 ouvriers. Il cède à ses fils la gestion des établissements de Fourmies. Il achète un petit tissage à main à Glageon (59) et le transforme en une grande filature, à laquelle il adjoint un tissage mécanique important.

23 février 1864

Explosion d'une machine à vapeur dans son usine du Malakoff à Fourmies (4 blessés et 2 morts).

1865

Décès de Paul, le dernier des fils de Théophile Legrand dans un accident, sur la route du Bouscat, au retour d'un séjour dans les Pyrénées.

Juillet 1867

L'Empereur Napoléon III remet les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à Théophile Legrand. Cette récompense salue à la fois l'industriel éclairé et infatigable, autant que l'homme généreux qui participe à la mutation de sa ville.

1869

Le chemin de fer arrive à Fourmies (Ligne Calais-Lille/Strasbourg). Fourmies sort de son enclavement, sous la pression des chefs d'entreprises et de Théophile Legrand.

1874

Création de la « Société du commerce et de l'industrie lainière de la région de Fourmies ».

31 mai 1877

Mort de Théophile Legrand. Il lègue aux pauvres une rente perpétuelle sur l'État. « Le Journal de Fourmies » lui accorde à sa mort le surnom de « Père du peuple ».

Fourmies de fil en aiguille : 240 ans de passion entre Fourmies, le textile et la laine !



Les débuts de l'industrie textile : du fil à dentelle en 1774 à Théophile Legrand

Enracinée dans le Nord-Pas-de-Calais depuis le XIII^e siècle, l'industrie textile a profondément marqué la mémoire collective de la région de Fourmies, essentiellement tournée vers une industrie de filatures et de tissages de laine. Implantées dans ce secteur grâce à des conditions naturelles favorables (les

forêts et les étangs à Fourmies offrent des conditions hygrométriques adaptées au filage des fils extrêmement fins), les industries textiles produisent des filés fins, des tissus pour robe et pour manteau et se sont spécialisées dans la fabrication de couvertures et de flanelles.



Les débuts de la saga « Legrand »

L'industrie textile prend réellement naissance à Fourmies au milieu du XVIII^e siècle avec le développement des premières fabriques de fil à dentelle par la famille Legrand.

En 1774, la première filature de lin « retors et blanchis » à la façon de Hollande est créée par Jean Staincg et Nicolas Legrand (cousin du grand père

de Théophile Legrand). Nicolas Legrand dispute aux Hollandais le monopole de la fabrication du fil de dentelle.

Le début du XIX^e siècle est marqué par la création de fabriques de bonneterie de coton à Fourmies et Wignehies. 1810 voit l'ouverture de la première filature de coton, surnommée « La Vieille ». Louis Joseph Legrand en est le fondateur.



Les premières filatures de laine peignée...

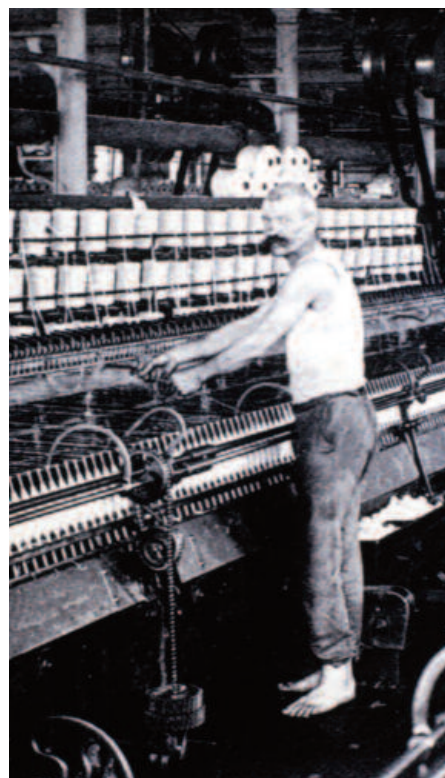
C'est Théophile Legrand, le fils de Louis Joseph Legrand, qui va construire la première filature de laine peignée à Fourmies en 1825. Il substitue l'industrie de la laine peignée à celle du coton, en favorisant l'installation des machines à vapeur dès octobre 1825. Les débuts sont difficiles car cette nouvelle industrie est peu connue. Deux autres industriels lainiers sont équipés en France à cette

époque : l'un à Le Cateau et l'autre à Bazancourt près de Reims. Les filatures de coton de la région de Lille viennent aussi de s'équiper des premières pompes à feu venues d'Angleterre. De nombreux capitaines d'industrie textile implantés sur Roubaix, vont attendre les années 1830 et 1840, pour moderniser leurs propres usines roubaisiennes.

Fourmies : centre mondial de production de la laine

Peu de machines, pas de techniciens, pas d'ingénieurs, un éloignement géographique et une ville dépourvue de routes et de voies navigables..., Fourmies était à cette époque un territoire isolé du monde. Tout restait à faire pour Théophile Legrand. Seules la ténacité et la persévérance alliées à une bonne dose de génie auront raison des difficultés. Se tenant en permanence au courant des progrès techniques, Théophile Legrand améliore sans cesse les procédés indus-

triels. Très vite, Théophile Legrand est rejoint à Fourmies par d'autres entrepreneurs, attirés par la formidable réussite du Fourmisien. Ils vont réussir à maîtriser toute la chaîne de production de la laine du mouton jusqu'aux produits finis (avec peignage, teinturerie et tissage). L'industrie textile prospère ainsi à Fourmies et se développe peu à peu. En 1840, 6 usines sont en activité dans la région de Fourmies, 49 en 1866 et 76 en 1869.



Fourmies/Roubaix :

Capitales mondiales de la laine peignée

1869 : une grande année !

Grâce à son taux d'humidité exceptionnel, à l'arrivée du chemin de fer en 1869 (la ligne du Calais / Strasbourg) et à sa situation géographique idéalement placée entre le Nord et l'Est et entre Bruxelles et Paris, l'industrie lainière de Fourmies a connu en 1869 un développement impressionnant ! La perte du marché allemand en 1870 aura de lourdes conséquences et freine un peu cette prospérité.

Vers 1890, Fourmies et les communes qui l'entourent vont former la première région française et un grand centre mondial de production de laine peignée, à égalité avec la région de Roubaix. On y dénombre 600 peigneuses, 250 000 broches de filature et 16 000 métiers à tisser sur un rayon de 60 kilomètres autour de Fourmies, soit 30 % de la production nationale de laine.

1911 - 1914 : les premières difficultés

Depuis 1891, les ventes ne progressent plus et les premières difficultés apparaissent. Entre 1911 et 1914, 15 peignages vont fermer. On blâme alors déjà la concurrence de Roubaix... Juste avant la Première guerre mondiale, les industriels roubaisiens rachètent de nombreuses usines fourmisiennes, et surtout les Fourmisiens travaillent de plus en plus à la commande pour Roubaix. Fourmies devient ainsi totalement dépendant des propriétaires de la laine qu'ils façonnent...



Fourmies et Roubaix : capitales mondiales de la laine jusqu'en 1914

En 1910, la production de laine peignée de Fourmies et sa région représente 47% de la production nationale, soit 23 millions de kilos de laine. En cette année, Fourmies et environs décroche le titre de Capitale Nationale et Mondiale de la laine

peignée, devançant pour la première fois la région de Roubaix. Plusieurs documents de l'époque confirment que c'est à Fourmies qu'a été fabriqué le fil de laine le plus fin au monde, soit 120 kilomètres de fil au kilo !



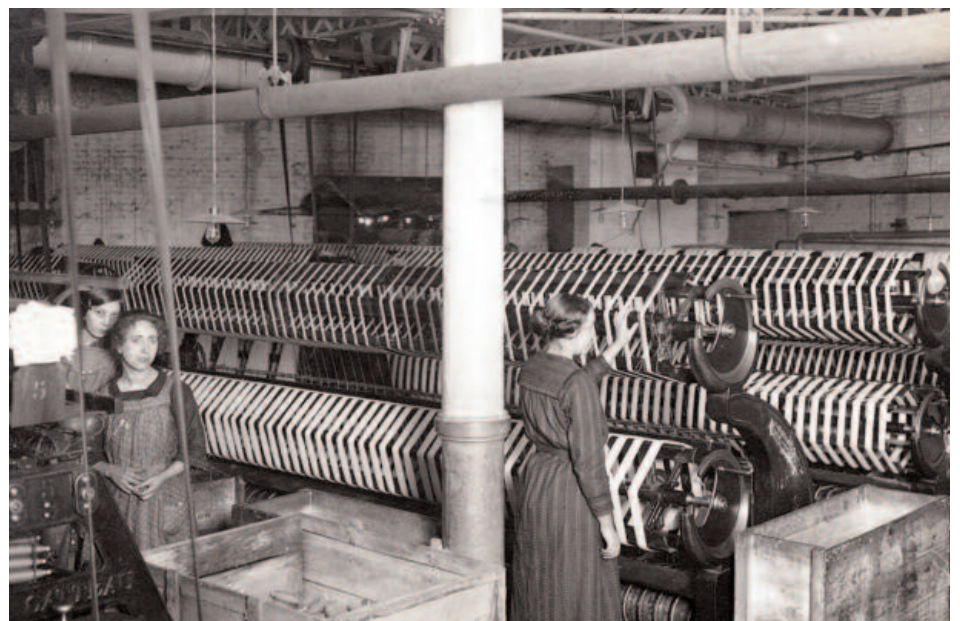
Des lendemains de guerre douloureux...

La guerre de 1914-18 prive définitivement Fourmies de sa place de leader national et international dans le domaine de la filature de laine peignée. Avec l'occupation allemande, 88% du potentiel industriel sont détruits ou démantés en Allemagne.

Les entreprises cherchent alors des solutions face à cette grave crise. En 1919, ils créent la Société des filateurs de la région de Fourmies (SFRF) : une union de 25 établissements textiles ayant mis en commun leurs dommages

de guerre. La crise de 1929 et la seconde guerre mondiale vont continuer à les entrainer vers le déclin. La région de Fourmies va vivre au lendemain de la seconde guerre mondiale une courte période de reprise et d'euphorie.

La crise lainière de 1950 vient encore enfoncer la région de Fourmies, qui vivra au rythme des fermetures d'usine jusqu'au début des années 1990. Il reste à ce jour une filature à Fourmies et une à Avesnelles, ainsi qu'une usine de textiles techniques à Trélon...



De la crise du XX^e siècle aux textiles innovants du XXI^e siècle...

La crise textile au XX^e siècle

Roubaix connaît également des difficultés en 1918. Tous les stocks, tous les outils et beaucoup d'hommes ont disparu. L'industrie textile est exsangue. La crise de 1929, les grèves de 1931-1932 et la seconde guerre mondiale vont causer de gros dégâts...

Dans les années 1970, les difficultés vont encore s'accumuler et la concurrence des pays du Tiers Monde sera fatale pour la production de laine. La Lainière de Roubaix (plus de dix mille personnes en 1970) ferme définitivement au début des années 2000.



Et aujourd'hui ?

Si la page de la production de la laine est close, certaines entreprises sont encore basées sur Roubaix et se sont reconverties dans la vente de prêt à porter (Damart, Les 3 Suisses, Camaïeu, La Redoute, La Blanche Porte...). Seul Phildar continue à produire des pelotes de laine en Turquie et en Asie... gardant son siège social à Roubaix. Le Nord Pas-de-Calais

reste néanmoins une grande région de production textile en France et en Europe. En 2013, l'industrie textile emploie encore plus de 15 000 personnes dans le Nord Pas-de-Calais. En France, l'industrie textile est forte de 70 000 salariés et réalise 25 milliards de chiffre d'affaire, notamment grâce au textile dit « technique ». Les filatures

traditionnelles de laine ont laissé la place aux usines de textiles techniques et intelligents. Les applications et les débouchés sont nombreux dans les domaines de la santé, l'aéronautique, le ferroviaire, le bâtiment ou les loisirs. On parle aussi de tissus susceptibles à terme de produire de l'électricité pour recharger batteries de téléphones, tablettes, ordinateurs...

Ouverture du Centre Européen des Textiles Innovants (CETI)

En octobre 2012, les professionnels du Textile, les grandes écoles et les plus importants laboratoires textiles en Europe ont inauguré à Roubaix-Tourcoing le Centre Européen des Textiles Innovants (CETI). Cet établissement est spécialisé sur les technologies de tissage/tricotage/tressage. A terme, il réunira au même endroit l'ensemble des technologies de pointe du textile. Cela fera du CETI un espace unique au monde. D'une surface totale de 15 000 m², le CETI est composé d'ateliers, de laboratoires et de bureaux, pour permettre aux PME et grands groupes européens, de faire de la recherche et du prototypage.



Hôtel de Ville de Roubaix



Le CETI à Roubaix

La Station Touristique du ValJoly (59) accueille le Prix Théophile Legrand 2013

The Resort ValJoly (59) hosts the 2013 Théophile Legrand Prize Ceremony



Après le musée du textile à Fourmies (59) en 2009, l'ENSAIT à Roubaix (59) en 2010, le Bol Vert à Trélon (59) en 2011 et l'Abbaye Royale de Chaalis (60 - propriété de l'Institut de France) en 2012, le Prix Théophile Legrand est de retour dans le Nord en 2013. Les deux Prix seront remis au Centre des Conférences de la Station Touristique du ValJoly, à 20 kilomètres de Fourmies et à 3 kilomètres de Liessies où Théophile Legrand possédait un tissage et une unité de dégraissage de la laine.

Située dans un cadre naturel exceptionnel, au cœur du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la station touristique du ValJoly a été construite au bord du plus grand lac du Nord de la France (180 hectares), à l'orée de 6 000 hectares de forêt. Logé dans un cottage avec vue sur le lac, au camping ou dans l'un des chalets, on trouve au ValJoly un maximum d'activités pour s'amuser et se détendre. Base nautique, centre aquatique, centre de bien-être, location de VTT, centre équestre, parcours d'aventure dans les arbres, loisirs créatifs, restaurants ou boutiques... sont à disposition pour vivre des aventures inoubliables, en famille ou entre amis.

After being hosted by the Textile Museum in Fourmies (59) in 2009, then by ENSAIT of Roubaix (59) in 2010, Bol Vert Trélon (59) in 2011 took the reigns and the Royal Abbey of Chaalis (60 - Property of the Institut de France) followed in 2012. For the 2013 award presentation the Théophile Legrand Prize will head back to its native North region. Both awards will be presented at the Conference Centre of ValJoly, 20 kilometers from Fourmies and 3 kilometers from Liessies where Théophile Legrand began his weaving and degreasing wool legacy.

Located in the heart of the Regional Natural Park of Avesnois, ValJoly was built on the banks of the largest lake in northern of France (180 hectares). Its situation on the edge of a forest comprised of 6000 hectares makes it a spectacular natural wonder. ValJoly providing cottage and chalet stays overlooking the lake, offering a variety of leisure activities such as water sports, horse riding, bike riding, creative activities, adventure in the trees, as well as access to an aquatic center, a wellness center, restaurants and shops... This is an optimal place to form unforgettable adventures for family or friends.

Le sud du Nord : pays de la laine fine peignée

Délicatement vallonné, ciselé par des cours d'eau et par des étangs séculaires, finement drapé de prairies bocagères et de forêts à perte de vue, le pays de Fourmies et du ValJoly est un savoureux mélange de paysages préservés et authentiques, à découvrir et à vivre intensément ! Ici et là, on est surpris par sa gastronomie délicieusement relevée au Maroilles ou par un village typique, une campagne pittoresque, la quiétude d'un lieu ou d'un monastère, le vestige d'une cheminée de filature transformée en musée, des églises fortifiées, l'originalité et le partage des savoir-faire...

The southern region of the North country known for fine wool worsted

The land of Fourmies and ValJoly is a blend of preserved and authentic landscapes consisting of rivers and earthly ponds that carve out spaces among the gentle rolling greens and the finely draped hedgerow meadows and forests.

The region is home to the famous Maroilles cheese, and presents a picturesque village countryside where tourists can enjoy the tranquility of a place or a monastery, the remains of a fire spinning transformed into a museum or fortified churches, a unique sense of originality and a sharing of know-how...



Le Château Théophile Legrand en 2013

Renseignements : Maison du ValJoly
59132 Eppe-Sauvage
Tél. +33 (0)3 27 61 83 76
Courriel : valjolyresa@valjoly.com
Site Internet : www.valjoly.com
Tourisme dans le sud-Avesnois :
www.escapades-sudavesnoises.com

La folie du Tricot Solidaire au XXI^e siècle !

Même si la laine n'est plus produite qu'en très faible quantité, la passion du tricot a pris le dessus depuis quelques années ! Après avoir réalisé entre 2009 et 2012 l'écharpe la plus impressionnante au monde (plus de 70 km de longueur pour un poids estimé à 10,5 tonnes de laine), les tricoteuses solidaires poursuivent aujourd'hui la tradition de la laine et renouvellent cette incroyable histoire de passion entre la région de Fourmies et le textile, dont la famille de Théophile Legrand est à l'origine dès 1774... A ce jour, plus de 3000 créations en laine ont été fabriquées dans le cadre du challenge fourmisien « le Tricot Solidaire ». Elles ont été vendues au profit d'œuvres caritatives. La Fondation Théophile Legrand est partenaire de ce challenge.



The new craziness in the XXI century of the Tricot Solidaire !

Knitting has taken off in the last few years, even if the wool production has been down. Between 2009 and 2012, the most impressive scarf in the world stretching more than 70 km and weighing at around 10.5 tons of wool was created. Today, knitters solidarity continues to uphold the wool tradition and renew this incredible story of passion between the region of Fourmies and textiles, a region developed by the Legrand's family since 1774... To date, more than 3000 wool designs have been produced because of The Knitting Solidarity group.

Information : House ValJoly
59132 Eppe-Sauvage
Phone : +33 (0) 3 27 61 83 76
Email : valjolyresa@valjoly.com
Website : www.valjoly.com
Tourism in South Avesnois :
www.escapades-sudavesnoises.com

Les organisateurs et partenaires 2013

Organizers and partners



Institut de France - Louis de Genouillac

23 quai Conti - 75 270 Paris Cedex 06 - France / Tél. + 33 (0) 1 44 41 44 20
fondations@institut-de-france.fr / <http://www.institut-de-france.fr>



Paul Schuler, Coordinateur du Prix 3013

Agence SP&C - Services, Prestations et Communication

B.P. 40 035 - 59 612 Fourmies Cedex - France
Tél. + 33 (0) 6 62 85 60 11 ou + 33 (0) 3 27 60 73 96
pschuler@netcourrier.com / www.services-prestacom.fr



Union des Industries Textiles

37-39 rue de Neuilly - B.P. 121 - 92 110 Clichy Cedex - France / Tél. + 33 (0) 1 47 56 31 00
Fax : + 33 (0) 1 47 30 25 28 / www.textile.fr



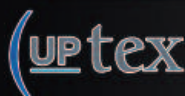
Institut Français de la Mode

36 Quai d'Austerlitz - 75013 Paris - France / Tél. + 33 (0) 1 70 38 89 89 / www.ifm-paris.com



CLUBTEX

CETI - 1 rue des Métissages - 59052 Roubaix Cedex - France
Tél. + 33 (0) 3 62 72 61 50 / www.clubtex.com



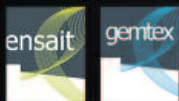
Pôle de compétitivité UP-tex

CETI - 1 rue des Métissages - 59052 Roubaix Cedex - France
Tél. + 33 (0) 3 62 72 61 00 / www.up-tex.fr



AUTEX

Association of Universities for Textiles - Technologiepark
Technologiepark 907 - B-9052 Zwijnaarde - Belgique
Tél. + 32 (0) 9 264 57 35/50 / Fax : + 32 (0) 9 264 58 46 / <http://autex.ugent.be>



ENSAIT et Laboratoire GEMTEX

2 allée Louise et Victor Champier - B.P. 30 329 - 59056 Roubaix Cedex 1 - France
Tél. + 33 (0) 3 20 25 64 64 / www.ensait.fr et www.gemtex.fr



HEI (Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur de Lille) - Laboratoire TIMTEX

13 rue de Toul - 59046 Lille Cedex - France / Tél. + 33 (0) 3 28 38 48 58 / www.hei.fr



Université de Gand (Gent) - Département Textile

Technologiepark 907 - B-9052 Zwijnaarde - Belgique
Tél. + 32 (0) 9 264 57 35 / <http://textiles.UGent.be>



Astrium SAS - EADS

6, rue Laurent Pichat - 75016 Paris Cedex 16 - France
Tél. + 33 (0) 1 77 75 8000 / www.astrium.eads.net



Tenthorey S.A

Yves Dubief, PDG - ZI la Plaine - 88510 Eloyes - France
Tél. + 33 (0) 3 29 64 32 00 / www.sac-citoyen.com



DUFLLOT Industrie SAS

Zone Industriel de Caudry - B.P. 40 069 - 59542 Caudry Cedex - France
Tél. + 33 (0) 3 27 76 09 09 / www.duflot.com



Société de gestion Prigest Paris

Christian Cambier, PDG-fondateur - 7 Place Vendôme - 75001 Paris - France
Tél. + 33 (0) 1 42 60 06 06 / www.prigest.com



Ecomusée de l'Avesnois

Place Maria Blondeau - B.P. 65 - 59 612 Fourmies Cedex - France
Tél. + 33 (0) 3 27 60 66 11 / www.ecomusee-avesnois.fr



Association des Escapades Sambre-Avesnoises

B.P. 50 010 - 59611 Fourmies Cedex - France / Tél. + 33 (0) 3 27 60 73 96
www.fourmies.info / www.escapades-sudavesnoises.com



Damart - DSB

25 avenue de la Fosse aux Chênes - 59 100 Roubaix - France
Tél. + 33 (0) 3 20 11 42 34 / www.damart.fr

Retrouvez toute l'actualité du Prix Théophile Legrand sur : www.theophilelegrand.com